

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XXII

Québec, 26 février 1910

No 29

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 449. — Les Quarante-Heures de la semaine, 449. — Apostolat de la prière, 450. — Circulaire au clergé, 451. — Chronique diocésaine, 455. — Le dénouement, 456. — Bilan géographique de l'année 1909, 458. — Bibliographie, 461.

Calendrier

— o —

27	DIM.	vl	III du Carême. <i>Kyr.</i> des dim. du Car. Vêp. de ce dim. Suffr.
28	Lundi	+vl	De la férie.
1	Mardi	+vl	} De la férie.
2	Mercredi	+vl	
3	Jeudi	+vl	
4	Vendredi	r	Les Cinq Plaies de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
5	Samedi	+vl	De la férie.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

28 février, Couvent de Sainte-Croix. — 2 mars, Couvent de la Rivière-Ouelle. — 3, Saint-Casimir. — 4, Saint-Zacharie. — 5, Couvent de Saint-Raymond.

Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour mars 1910 : *La lutte contre le socialisme.*

De nos jours, rien n'éloigne plus le peuple de l'Eglise que la diffusion du socialisme. Profitant « de la misère imméritée du plus grand nombre », les meneurs obtiennent la confiance du peuple par les promesses les plus vaines et les plus séduisantes ; ils dressent les ouvriers à la haine de leurs exploités ou de ceux qu'ils appellent ainsi ; et ils présentent l'Eglise à la foule comme l'ennemie de son bonheur et le prêtre comme le complice de la classe possédante.

Les obstacles que rencontre l'action catholique dans un milieu envahi par le socialisme sont considérables. Les malheureux, ainsi prévenus par les déclamations hostiles de leurs chefs, ne voient dans une tentative d'apostolat qu'un appel à la trahison, et dans les formes les plus touchantes de la charité chrétienne qu'une odieuse comédie destinée à endormir leurs coères. Rien n'apaisera ces haines que la connaissance et l'amour de Jésus-Christ ; rien n'en supprimera la cause qu'un effort généreux vers la justice sociale toujours à venir, codifiée déjà par Léon XIII ; rien ne réconciliera l'Eglise avec le peuple, que la pratique, par les catholiques, du devoir social : trois choses indispensables à l'avènement du règne de Notre-Seigneur en ce monde. Prions pour que l'on comprenne et que l'on agisse en conséquence.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR MARS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que, s'aimant les uns les autres, les chrétiens fassent pratiquement régner dans la société la justice et la charité selon l'Evangile.

Résolution apostolique : Je me dévouerai aux œuvres sociales franchement catholiques.

CIRCULAIRE AU CLERGÉ

Messieurs,

Dans un mandement du 26 août dernier, Mgr l'Archevêque de Montréal annonçait en ces termes la tenue à Montréal du prochain Congrès eucharistique :

“ L'année prochaine, aura lieu à Montréal le vingt-et-unième congrès eucharistique international. C'est à Londres que cet insigne honneur nous fut offert. Comment aurions-nous pu le refuser ?

“ Déjà, nous le savons, l'idée d'un congrès au Canada avait préoccupé bien des esprits. Dans notre pays, grâce à Dieu, le culte de la sainte Eucharistie fut de tout temps en grand honneur ; mais il y fait depuis quelques années des progrès notoires et consolants. L'adoration perpétuelle qui se pratique dans la plupart de nos diocèses avec une si grande solennité ; la communion réparatrice du premier vendredi de chaque mois ; l'Heure sainte, les Confréries du Très Saint-Sacrement érigées en tant de paroisses ; le nombre sans cesse croissant de communions ; tout cela prouve que le Canada, terre de liberté, est en même temps une terre de foi préparée pour la tenue d'un congrès solennel. ”

Sans doute, Messieurs, ces belles paroles et le joyeux message qu'elles apportent ont déjà réjoui vos cœurs. Avec le vénéré métropolitain de Montréal vous pensez que notre cher pays n'est pas indigne de l'honneur qui lui est fait ; que l'heure est venue pour lui de prendre sa part dans le public hommage des nations au Dieu de nos autels ; que trois siècles de foi généreuse et féconde ont bien préparé la terre canadienne à ces imposantes et pieuses démonstrations. Vous ajoutez, sans doute aussi, que Montréal, non moins que Londres et Cologne, saura rendre à Jésus-Hostie les honneurs qui lui sont dus, et donner au 21^e congrès un éclat et une portée qui justifieront toutes les espérances.

Mais pour assurer un succès que nous désirons tant, il faut y travailler avec ensemble, méthode et persévérance.

Mgr l'Archevêque de Montréal a fait appel à toutes les bonnes volontés ; il a le droit de compter sur le concours empressé de tous les catholiques et particulièrement du clergé de ce pays. Il s'agit ici d'une entreprise qui intéresse à la fois notre honneur patriotique et notre croyance religieuse. Ce n'est pas trop de toutes nos forces bien groupées et bien orientées pour préparer au divin Roi de l'Eucharistie un triomphe qui affermisse son règne dans les âmes et dans la société.

Dès le mois de novembre dernier, Mgr l'Archevêque, pour répondre au désir de son vénéré collègue, formait un comité de prêtres chargé d'organiser, dans notre diocèse, le travail d'information et de propagande, et de favoriser par tous les moyens possibles le succès du Congrès. Ce comité s'est mis à l'œuvre avec zèle et entrain ; il s'est tracé un programme d'action clair et précis, et fera tout son possible pour que l'exécution en soit prompte et efficace.

Mais le rôle de Québec ne doit pas se borner au travail du seul comité. Il faut que le congrès soit l'œuvre de tous, et que le succès final soit assuré par la mise en activité de toutes les énergies et de toutes les ressources. Les membres du comité, d'ailleurs, ne pourront réaliser leur plan que s'ils trouvent chez les prêtres et les fidèles un concours sérieux et pratique.

Ce concours, Messieurs, je viens vous solliciter de le donner généreusement et de l'obtenir des fidèles confiés à votre garde. Afin de ne rien laisser au hasard et de rendre les efforts plus utiles en en réglant l'application, je vous signalerai les principaux moyens à employer pour atteindre le but.

1° Renseignements à donner

Vous recevrez avec cette lettre un questionnaire préparé par le comité et destiné à fournir des renseignements utiles sur la piété et le culte eucharistique dans notre diocèse. Les congrès ont pour but d'accroître la connaissance et le culte de Jésus-Hostie. Pour cela il est nécessaire de se rendre bien compte de l'état actuel de cette dévotion. Une enquête de ce genre met au jour de bons exemples à imiter ; elle fait toucher du doigt l'efficacité de certaines méthodes, indique les lacunes à combler, les erreurs

pratiques à corriger. Les réponses, quand elles sont complètes et précises, fournissent les éléments de statistiques fort intéressantes ; et je suis persuadé que ces statistiques seront consolantes pour nous.

Je vous recommande donc de faire votre enquête avec soin, de répondre exactement et clairement aux questions posées, et de donner à vos réponses la plus grande brièveté possible.

Vous voudrez bien me renvoyer cette formule sous l'enveloppe ci-jointe avant le 1^{er} mars prochain.

2^o Prédication eucharistique

Il importe de bien préparer les fidèles au congrès, de leur en faire comprendre la nature et la grandeur, de les intéresser d'avance au succès de l'entreprise et de les mettre en mesure d'en bien profiter. Pour cela il est bon d'éclairer et de fortifier leur foi et d'accroître leur dévotion envers le sacrement de l'Eucharistie. Rien n'y peut contribuer davantage qu'une série de solides et pieuses instructions.

Vous savez quelle est l'influence de la parole de Dieu sur la foi : *Fides ex auditu*. Appliquez-vous donc à augmenter la foi des fidèles en leur parlant souvent du mystère de la foi. La prédication eucharistique est particulièrement douce au cœur et aux lèvres du prêtre, et c'est celle qui porte dans les âmes les meilleurs fruits de sanctification.

Dans vos prêches, dans vos instructions du carême, dans vos conseils aux membres des différentes confréries pieuses, parlez de l'Eucharistie, des devoirs qu'elle impose aux fidèles et du grand triomphe qui s'apprête en son honneur. Donnez à tous comme un mot d'ordre, dont l'écho retentira jusqu'à l'école et dans la famille, pour orienter vers le congrès les esprits et les cœurs.

Le triduum eucharistique, recommandé par le Pape, vous fournira une excellente occasion de stimuler la piété de vos paroissiens et de mettre bien en relief le rôle de l'Eucharistie dans la vie chrétienne. Je désire que tous les curés donnent, cette année, au triduum le plus de solennité possible et qu'ils en fassent une préparation pratique au congrès.

Les ouvrages du P. Lintelo, S. J., surtout son *Triduum*

eucharistique, vous seront d'une grande utilité pour votre prédication, et je vous conseille de vous les procurer.

3° *La communion*

Aux hommes on demande une large part de bon vouloir, de travail intelligent et persévérant ; à Dieu il faut demander les secours surnaturels qui seuls peuvent assurer aux entreprises humaines leur succès et leur fécondité pour le bien. Il importe donc de s'adresser à Dieu plus encore qu'aux hommes pour que le congrès de Montréal réussisse et porte tous ses fruits. Organisons partout une véritable campagne de prière, et sachons faire au ciel la sainte violence qui l'ouvrira sur nous et en fera descendre les grâces dont nous avons besoin.

Nul exercice de piété ne sera plus agréable au Seigneur et ne préparera plus efficacement les âmes à profiter du congrès que la sainte Communion. Aussi je vous prie de redoubler vos instances pour amener à la Table Sainte vos paroissiens. Recommandez aux personnes pieuses la communion fréquente, et exhortez-les à offrir leurs communions aux intentions des organisateurs du congrès ; faites entendre aux enfants l'invitation pressante de Notre-Seigneur, afin que par les lèvres de ces chers petits Jésus-Hostie reçoive la louange qu'il aime et la prière qu'il exauce.

Afin qu'il y ait union dans la prière comme dans l'action, voici ce que je crois utile de prescrire :

1. — A partir du premier mars jusqu'au 12 septembre, les prêtres réciteront à la messe l'oraison du Saint-Sacrement, avant l'oraison pour le Souverain Pontife ;

2. — Tous les dimanches, pendant la même période de temps, on récitera à la suite du prône de la messe paroissiale la prière suivante : *Notre Père, Je vous salue Marie, Gloire soit au Père, et Béni soit Jésus au Très Saint-Sacrement de l'autel ;*

3. — J'invite les religieux et les religieuses, les élèves de nos maisons d'éducation, à multiplier leurs communions et leurs visites au Saint-Sacrement ;

4. — D'une façon générale, je demande à tous les fidèles du diocèse de ne jamais entrer dans une église ou chapelle

sans adresser à Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans le tabernacle une ardente prière pour le succès du prochain congrès eucharistique.

Vous voudrez bien lire à vos paroissiens les passages de cette lettre qui les concernent, et leur en faire connaître les conclusions pratiques.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de mon cordial dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL-EUGÈNE, év. d'Eleuth.,
Administrateur.

Chronique diocésaine

— Dimanche dernier, le 20 du courant, Monseigneur l'Administrateur a béni, à Saint-Charles de Limoilou, un beau carillon de cinq cloches du poids total de 11,488 livres. Le sermon de circonstance fut prêché par Sa Grandeur, qui, dans une allocution courte, claire et précise, expliqua à l'auditoire attentif le rôle de la cloche catholique, comme triple voix de l'Eglise militante, de l'Eglise souffrante et de l'Eglise triomphante. La vaste nef de l'église paroissiale était remplie de fidèles, au premier rang desquels on voyait figurer parmi les parrains les premières notabilités de notre magistrature. L'église était fort joliment décorée de festons aux couleurs nationales de France et d'écussons aux motifs symboliques ; de nombreuses banderoles portant des inscriptions appropriées couraient autour du sanctuaire et le long des murs de la nef.

Les cloches, qui sont de la célèbre fonderie Havard, sont d'une puissante sonorité, dont les voisins immédiats jouiront dans toute sa plénitude, et dont les vibrations, bien qu'adoucies par la distance, feront entendre aux habitants de l'ancienne ville de Québec que sa sœur nouveau-née a bonne envie de vivre...

— Mgr l'Archevêque a pu quitter Paris le 31 janvier. Après une course ininterrompue de 26 heures, il est arrivé à Rome le lendemain soir, premier du courant.

Le dénouement

— o —

Les lecteurs qui ont le loisir de suivre avec quelque attention l'important débat engagé en France sur la question scolaire, peuvent dès lors discerner très clairement l'aboutissement de la campagne menée par le gouvernement jacobin contre l'Eglise et contre la liberté religieuse des catholiques. De plus en plus la situation s'accroît, les déclarations ministérielles se précisent, et le but final apparaît dans des propositions comminatoires, déjà très voisins de la pleine clarté.

Ainsi, par exemple, il n'est plus guère question de la fameuse « neutralité scolaire, » représentée jadis comme l'indispensable garantie de la liberté de conscience et comme la base d'une pacification religieuse, solide et durable. Ceux qui défendaient, au début de la lutte, cette neutralité, n'y croient pas plus maintenant, s'ils y ont jamais cru, que les catholiques clairvoyants qui, dès la même époque, en dénonçaient le mensonge. Le mot sonne aujourd'hui comme de la fausse monnaie. Aussi ne parle-t-on plus de l'école « neutre, » mais de l'école « laïque, » et les patrons de l'école laïque avouent sans détour qu'elle a pour but de créer « l'unité morale de la France » et d'affranchir les jeunes générations de la tyrannie surannée des « mensonges confessionnels. » Dans la pensée du gouvernement actuel, l'école laïque se confond avec le régime républicain lui-même, et elle est l'organe nécessaire, le plus efficace moyen de propagande de l'irrégion d'Etat. On voit d'ici, ou plutôt on ne voit pas, ce qui, grâce au développement d'un pareil régime, restera de liberté de conscience aux catholiques demeurés fidèles à leur religion et résolus à élever leurs enfants comme leurs parents les ont élevés eux-mêmes. — A noter, en passant, que nos libres-penseurs belges, soit libéraux, soit socialistes, sont dans cet ordre d'idées, parfaitement à l'unisson de leurs frères et amis de France, et qu'ils ne demanderaient pas mieux, si quelque défaillance du corps électoral les ramenait au pouvoir, que d'implanter en notre pays l'odieuse législation scolaire qui s'impose là-bas.

La situation est devenue telle chez nos voisins du midi qu'il suffit de l'envisager dans son ensemble pour reconnaître com-

bien se justifie de tous points la protestation collective de l'épiscopat. Comment donc, en face du flagrant péril des âmes et des ruines religieuses déjà accumulées, les évêques auraient-ils pu garder le silence et se résigner à l'inaction sans trahir les obligations essentielles de leur ministère ? Sans doute, ils ont déployé un courage vraiment apostolique, digne de toute notre admiration, mais ils n'ont fait, après tout, que remplir un devoir impérieux et sacré auquel ils ne pouvaient se dérober sans engager gravement leur conscience devant le pays, devant l'Eglise et devant Dieu.

Cette attitude défensive de l'épiscopat français a produit une impression profonde et donné déjà des résultats pratiques dont s'inquiète le gouvernement. Malgré la dispersion des congrégations enseignantes, il reste en France quelques écoles privées où peuvent s'abriter encore la religion et la liberté. On annonce donc, dans les régions du pouvoir, des mesures qui, après avoir imposé silence aux évêques, permettront à l'Etat de s'introduire vexatoirement et arbitrairement dans les derniers asiles où les familles chrétiennes peuvent à peine trouver un reste de sécurité.

Et ce n'est là qu'un commencement : on ira de la compression à la répression et de la répression à la suppression. Les radicaux de France sont de la même école que F. Laurent et professent sa maxime favorite : « La liberté, même restreinte, donne des armes à l'ennemi ; mon avis est qu'il ne faut lui en laisser aucune. » Jamais, d'ailleurs, ni nulle part, les ennemis de l'Eglise ne se sentent vraiment libres aussi longtemps que les catholiques ne sont pas complètement asservis. La conclusion logique, le dénouement prévu de la crise actuelle, c'est donc la restauration d'un monopole, d'ailleurs, conforme aux idées d'omnipotence centralisatrice et de despotisme absolu qui constituent le fond traditionnel de la politique jacobine. N'est-ce pas, d'ailleurs, ce que le « Journal des Débats », reconnaissait lui-même en commentant le dernier discours de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique ? Voici ce qu'écrivait, il y a deux jours, cette organe universitaire :

« La conclusion qui se dégage irrésistiblement de ce discours, qui surgit pour ainsi dire de chaque exemple, de chaque phrase, c'est la nécessité de préparer le monopole de l'ensei-

gnement. Puisque l'enseignement clérical est à ce point menteur, puisqu'il vise à corrompre l'esprit des jeunes générations, pourquoi le maintenir ? Puisque le parti clérical, au lieu de se contenter de l'avantage (sic) que lui donne cet enseignement, ose s'attaquer à l'enseignement public, dans le but de le corrompre à son tour, pourquoi ne pas adopter la mesure de défense la plus efficace, la seule qui puisse donner des résultats complets et décisifs ? »

Nous n'avons pas à insister ici, soit sur le caractère trop plausible de ces prévisions, soit sur le redoutable avenir qu'elles promettent à la France. Les faits parlent assez haut par eux-mêmes et peuvent se passer de longs commentaires. Qu'il nous suffise d'avoir rappelé sommairement les diverses phases de la lutte menée par la Franc-maçonnerie française et de montrer comment, d'étape en étape, elle arrive à son but : la tyrannie totale et la déchristianisation de la nation entière par l'action calculée et par la propagande opiniâtre de l'enseignement officiel.

En face de cette situation, il ne nous reste qu'à constater une fois de plus le parallélisme, souvent observé, de l'anticléricalisme belge et de l'anticlericalisme français. Sans la réaction libératrice et victorieuse qui s'est produite, en notre pays, contre la néfaste loi Van Humbeeck, la Belgique n'en serait-elle pas réduite, maintenant, au triste état de la France ? Il n'y a pas le moindre doute à concevoir à cet égard. Sachons donc résolument défendre ce que nous avons su conquérir, et par-dessus tout, sous aucun prétexte, ne laissons jamais entamer les droits de cet enseignement catholique et libre qui est le rempart de notre sécurité actuelle et le meilleur gage, avec la protection de Dieu, des espérances de l'avenir !

Bilan géographique de l'année 1909

PAR LE F. ALEXIS-M. G.

— o —

EUROPE

(Suite.)

HOLLANDE. — Enfin, après huit ans, l'attente populaire et patriotique est réalisée. A La Haye, le 30 avril, une princesse, héritière du trône des Pays-Bas, est née de la reine Wilhelmine

et du prince conjoint Henri de Nassau. La princesse a reçu au baptême le nom de Juliana-Wilhelmina d'Orange-Nassau, duchesse de Mecklembourg. — Le Kaiser Wilhelm II a été l'un des parrains.

Le peuple est dans la jubilation. D'innombrables cadeaux berceau, dentelles, broderies, objets de ménage, horloge, service de toilette, seront offerts par les provinces et les villes, non précisément à la reine, usage inadmis, mais plus tard à l'héritière, qui partagera avec les pauvres. De nouveaux timbres-poste oranges seront frappés.

Aux Etats-Généraux on promet des améliorations, quant à la liberté des cultes; l'enseignement catholique sera subsidié pour la construction des écoles, ce qui a fait dire à un orateur belge, au Congrès de Malines: «Souhaitons partout la liberté comme en Hollande!»

Le projet de dessèchement du *Zuyderzée* reste en souffrance; en revanche, il y a là, dit-on, abondance de poissons en promenade, ce qui donne lieu à des pêches fructueuses. D'autres part, une société veut faire de nouvelles recherches pour retrouver le navire de guerre anglais le «*Lutin*,» englouti le 9 octobre 1799, avec trente millions d'or et d'argent en barres que le cabinet britannique envoyait à Hambourg. En 1820, on avait déjà pu retirer pour plus de 3 millions de lingots, mais une violente tempête avait achevé de recouvrir de sable le navire perdu.

ALLEMAGNE. — Comme l'Angleterre à Londres, l'an dernier, l'Allemagne a vu cette année, à Cologne, les splendeurs d'un *Congrès eucharistique*, cérémonie grandiose telle que l'Eglise catholique peut seule en donner.

Cologne fut choisie comme étant le chef-lieu de la partie la plus catholique de l'Empire allemand. En effet, la Province rhénane et la Westphalie, sa voisine, comptent ensemble plus de 10 millions de catholiques sur les 24 millions d'Allemands appartenant à la vraie religion. Les autres sont répartis: au sud, en Alsace-Lorraine, Bade et Bavière; à l'est, dans la Silésie et la Posnanie; tandis que le centre et le nord de l'empire appartiennent spécialement au luthéranisme.

C'est donc à Cologne, sur le Rhin, l'antique *Colonia Agripina* des Romains, qui compte aujourd'hui près d'un demi-

million d'âmes, que se sont tenues les assises du Congrès eucharistique, dans les journées du 4 au 8 septembre 1909. La présidence était dévolue, comme à Londres, au légat du pape, le cardinal Vannutelli qui, en descendant le Rhin en bateau de Mayence à Cologne, escorté d'une flottille nombreuse, reçut des ovations enthousiastes de la part des foules accourues sur son passage, tout le long de ce fleuve magnifique, le plus beau de l'Europe. Son entrée à Cologne fut aussi solennelle qu'eût pu être celle d'un Empereur romain de jadis ou du Kaiser actuel. Non seulement l'Allemagne entière, du Rhin à la Vistule, avait envoyé ses légions ; mais les fidèles manifestants de Belgique, de France, d'Angleterre et d'Amérique, de Hollande et des pays du Nord, d'Autriche-Hongrie, d'Espagne, d'Italie, de l'Orient et de tous les pays de missions, sont venus pour affirmer l'universalité du culte divin rendu à Jésus-Hostie.

Le jour de la clôture, la procession solennelle du T. S. Sacrement, parcourant les rues de la ville, comptait, comme à Londres, une centaine d'évêques et d'abbés mitrés, avec un cortège de plus de 100.000 hommes de tous les rangs de la société : prêtres et moines, dignitaires civils et étudiants, patrons et ouvriers, portant 7000 bannières de paroisses ou d'associations, marchant au milieu de 400.000 spectateurs respectueusement rangés en haie sur les trottoirs. Enfin, ce fut un spectacle inoubliable que celui de la bénédiction du Très Saint Sacrement, triomphe de l'antique foi catholique, ici sur le protestantisme luthérien, comme à Londres sur le schisme anglican.

Quel chemin parcouru depuis le jour où une pieuse personne, qui doit rester inconnue, communiquait à Mgr de Ségur cette idée de promouvoir de grands congrès eucharistiques internationaux ! Le premier congrès, ouvert à Lille en 1881, eut un succès qui alla croissant dans les autres congrès, successivement tenus à Avignon, 1882 ; à *Liège*, d'où était parti le culte extérieur du Saint Sacrement, 1783 ; à Fribourg, 1895 ; à Toulouse, 1886 ; à Paris, 1888 ; à *Anvers*, 1890 ; à Jérusalem, 1893 ; à Reims, 1894 ; à *Bruxelles*, 1896 ; à Paray-le-Monial, 1897 ; à Londres, 1899 ; à Angers, 1901 ; à *Namur* 1902 ; à Angoulême, 1904 ; à Rome, 1905 ; à *Tournai*, 1906,

à Metz, 1907 ; à Londres, 1908 ; à Cologne, 1909 ; tout un zodiaque sacré parcouru en 20 stations par le divin Soleil des âmes !

Un comité permanent, présidé depuis 1902 par Mgr Heylen, évêque de Namur, détermine et prépare d'avance le lieu de plusieurs futurs Congrès ; celui de l'an prochain se tiendra à Montréal, au Canada.

L'*Empire allemand* continue à prospérer, nonobstant la crise industrielle, survenue partout en 1908. Sa population, qui s'accroît chaque année de près d'un million d'habitants, grâce au ralentissement de l'émigration, est en ce moment de 65.000.000 d'âmes.

Le chiffre de son *commerce général*, a été en 1909 d'environ 20 milliards de francs ; il tient le second rang, après celui de l'Angleterre, qui atteint 29 milliards, et avant celui de la France, qui est de 12 milliards.

Sa marine marchande se développe, mais moins que sa *marine de guerre*, qui continue à s'agrandir d'une façon démesurée. Le budget de 1910 porte une dépense de 300 millions pour la construction de nouveaux Dreadnoughts, le double de ce que dépensera l'Angleterre ! Véritable provocation injustifiée.

Francfort, la ville des juifs, des Rothschilds notamment, compte parmi ses 400.000 habitants près de 600 millionnaires possédant d'un à plusieurs centaines de millions de marks (1 fr. 25), outre 710 autres fortunes variant de 500.000 à un million de marks. C'est, relativement à la population, de beaucoup la plus riche ville de l'Europe et peut-être du monde.

(A suivre)

Bibliographie

— QUELQUES PAGES DE SOUVENIRS SUR LA COURTE VIE D'UN VRAI PRÊTRE DE JÉSUS-CHRIST, par MARIUS DE XAINTES, in-16 de pp. X-350. Prix : *franco* : 2 fr — Paris-Lyon, librairie Emmanuel Vitte.

Il faut remercier l'auteur d'avoir fait revivre la mémoire d'un prêtre dont la vie si féconde et si apostolique allait être oubliée.

Ce livre s'adresse au vaillant clergé de France : les jeunes prêtres apprendront de Philéas Jaricot, tout d'abord, à mépriser ces mille *riens* que le monde préconise, et surtout à ne jamais descendre de ces hauteurs surnaturelles où le Sacerdoce les a fait monter.

A l'exemple de ce frère aîné, ils laisseront au Maître toute facilité de travailler en eux ; ils se donneront à son service avec une abnégation complète, seule capable de permettre de mener à bonne fin les difficiles entreprises.

Philéas pouvait dire comme M. Olier : « Il faut faire la volonté de Dieu même aux dépens de notre vie ».

Qu'il fait bon dans ce siècle de naturalisme et d'orgueil, qu'il fait bon se délasser en contemplant des âmes si riches des faveurs célestes et si dociles aux inspirations de la grâce divine !

Les mères de famille, dont la mission est rendue si difficile par les circonstances actuelles, trouveront dans cet ouvrage un modèle de cette éducation chrétienne qui devient un devoir.

Oh ! que notre patrie serait vite relevée, si parents et enfants, prêtres et fidèles, revenaient à la pratique des préceptes évangéliques ! Faut-il désespérer ? « Vos saints de France, nous disait un jour l'éminent cardinal Parocchi, encombrant les congrégations romaines. Une nation qui est devenue un *vaste reliquaire* ne peut pas ne pas attendre avec une ferme confiance l'heure où Dieu lui accordera de nouvelles miséricordes ».

Philéas Jaricot paraît être du nombre de ceux dont les vertus héroïques peuvent légitimer nos espérances ! L'éclat de la vie de sa sœur PAULINE-MARIE, la fondatrice de la Propagation de la Foi, rejaillit sur son front, mais lui aussi a son auréole particulière. L'Eglise a commencé l'étude des vertus de Pauline-Marie ; qui sait si Philéas n'aura pas cet honneur ?

Quoi qu'il en advienne, cette vie fera du bien à ceux qui prendront le temps de la lire.

C'est la pensée de Son Eminence le cardinal Coullié, comme l'atteste la lettre suivante envoyée à l'auteur, dont diverses circonstances, connues des intimes, rendent la plume très méritoire.

« J'ai achevé la lecture de la vie de l'excellent abbé Philéas.

J'y ai trouvé intérêt et édification. Vous avez fait là une bonne action, car je suis certain que cette lecture produira les mêmes résultats dans les âmes de tous vos lecteurs. Je vous remercie des exemplaires que vous m'avez envoyés. Je les distribue à bon escient, heureux que je suis d'être l'instrument de votre apostolat.

« Courage et bénédiction paternelle. »

— CONFÉRENCES DE N.-D. DE PARIS. EXPOSITION DE LA MORALE CATHOLIQUE. Carême 1909. — VII. LA LOI. *Conférences et Retraites*, par le chanoine E. JANVIER. 1 vol. in-8 écu, 4 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

M. le chanoine Janvier, suivant avec une scrupuleuse fidélité le plan de la théologie morale de saint Thomas (Ia-IIæ), a traité cette année devant son immense auditoire la question de la Loi. La loi est la première des causes extérieures à l'homme qui sont destinées à aider sa liberté dans la conquête de la Béatitude.

La loi est l'oeuvre de la raison libre, pure, toute-puissante ; elle ne peut avoir pour auteur que celui qui possède l'autorité légitime ; elle ne peut avoir pour but que le bien de la société.

De ces principes de la question, lumineusement expliqués dans sa première conférence, M. le chanoine Janvier tire, dans les trois conférences suivantes, d'éloquents commentaires sur la loi éternelle, la loi par essence, la loi « du gouvernement dont Dieu est à jamais le chef unique et qui préside aux mouvements et aux transformations de l'univers » ; sur la loi naturelle, « première manifestation au dehors de la loi proclamée dans l'éternité, première communication de la raison infinie à l'être fini, premier écho en nous des desseins de Dieu sur nous » ; sur la loi humaine enfin, qui est notre part dans le gouvernement de la création, et le moyen par lequel la Providence « confie aux sociétés le soin d'achever son oeuvre législative et de chercher à la clarté de leur raison leur propre prospérité ».

Vient alors, dans les deux conférences finales, un rapprochement d'un extrême intérêt et d'une étonnante richesse de détails entre la loi juive, qui, « de toute les lois du passé, se détache comme la plus puissante, dans l'ordre religieux et l'ordre social », et la loi chrétienne, qui la domine d'une transcendance divine ; car, tandis que celle-là n'était que l'oeuvre d'un

précurseur, celle-ci émane du Maître lui-même, descendu parmi nous pour nous sauver, en nous révélant dans leur intégrité les règles de conduite qui nous permettront d'accomplir les volontés de son Père.

Et c'est une louange d'une délicatesse infinie, nuancée d'une émotion profonde, que le conférencier chante en l'honneur de la loi chrétienne, loi de vérité, d'amour, de liberté.

La vertu bienfaisante de la loi, le pouvoir de punir qu'elle comporte, l'obligation qu'elle fait à la conscience lorsqu'elle est juste, la désobéissance qu'elle nécessite lorsqu'elle est injuste, tels sont les sujets que l'orateur de Notre-Dame a traités au cours de la retraite pascale. Il l'a terminée, comme chaque année, dans l'instruction du Vendredi-Saint, par une application à la Passion du Sauveur de la doctrine exposée pendant la station, car la note personnelle et fort intéressante de toutes les Passions prêchées par M. le chanoine Janvier est de montrer successivement les principes de la théologie en acte dans la vie de Notre Seigneur.

Comme de coutume aussi, des appendices très documentés terminent le volume, qui font ressortir avec évidence l'insuffisance, le vide et forcément aussi, l'absurdité de certaines théories qui prétendent aujourd'hui à la succession, non ouverte du reste, de la vérité catholique.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ HUARD

<i>Labrador et Anticosti</i> , 520 pp., carte et grav...	\$ 1.50
<i>Impressions d'un Passant</i> , VIII-366 pp.....	1.00
<i>Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène</i> , 2 ^e éd., VIII-265 pp., ill.....	60
<i>Abrégé de Zoologie</i> , 130 pp., ill.....	20
<i>Le Naturaliste canadien</i> , revue mensuelle. Abonnement.....	1.00